

A l'heure actuelle, le contexte de la sécurité internationale est à la fois instable et complexe. Nous devons renforcer la sécurité tant au niveau national que mondial.

Les questions de la stabilité et de la sécurité ne sont pas sans rapport l'une avec l'autre. En fait, tout au long des années 1990, les régimes coopératifs de sécurité régionale devront remédier aux symptômes et aux causes sous-jacentes de l'instabilité politique et économique.

La sécurité coopérative doit être plus qu'un produit de la puissance militaire. Elle doit être le résultat d'un dialogue et d'une planification approfondis sur les plans international, régional et bilatéral.

Dans la région d'une importance critique, l'Europe, le Canada travaille depuis longtemps au renforcement du dialogue et de la coopération.

Au lendemain de la guerre du Golfe, il est impératif qu'il y ait plus de confiance et de transparence en ce qui concerne le Moyen-Orient si l'on veut qu'une paix durable s'installe dans cette région.

Nous commençons à percevoir des voies de dialogue mieux dessinées sur les questions de sécurité entre différents pays de l'Asie-Pacifique.

En Afrique et en Amérique latine, le Canada aimerait voir s'opérer un renforcement semblable des mécanismes de sécurité régionaux.

À l'échelle mondiale, il existe la possibilité de susciter un plus grand respect pour la primauté de la loi et les principes de la sécurité collective énoncés au moment de la fondation de l'ONU à San Francisco en 1945. Nous disposons déjà du cadre mondial essentiel à l'instauration d'un nouvel ordre international - le système des Nations unies. Le défi auquel nous faisons face est de renforcer ce cadre!

Un recours plus efficace à la Charte de l'ONU, un rôle renforcé pour le Secrétaire général, de meilleurs moyens d'établissement et de maintien de la paix, et des organes plus efficaces de secours humanitaires, voilà autant d'éléments qui contribueraient à renforcer le système.

Il nous faut aussi réclamer de nouveaux engagements sur la non-prolifération et les transferts d'armes conventionnelles, car ce sont là des composantes clefs d'un ordre international davantage caractérisé par la sécurité et la paix.